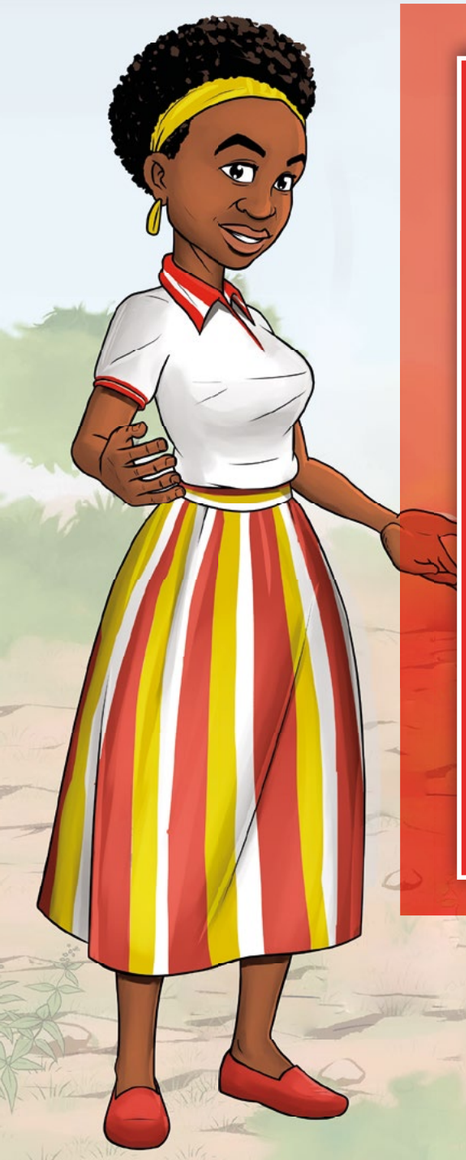
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



BOITE A IMAGES

LOI 034/2009

L'ACCÈS SÉCURISÉ DES COUCHES VULNÉRABLES À LA TERRE



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



IMAGE | 01

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IZ) GmbH

L'accès sécurisé des couches vulnérables à la terre

Qui sont considéré·e·s comme couches vulnérables en matière d'accès à la terre rurale ?

Réponse :

Les femmes, les jeunes, les éleveurs, les PDI.

Que peut-on faire pour faciliter l'accès des couches vulnérables à la terre ?

Réponses :

Pour les femmes, les jeunes et les migrant˙e˙s.

- Multiplier les actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des coutumiers, des chefs de lignages et des propriétaires terriens pour une meilleure prise en compte de ces couches.
- Prendre en compte le droit d'héritage des femmes et des filles dans les APFR collectives.
- Négocier et sécuriser des espaces d'utilisation commune (bas-fonds par exemple) au profit des femmes ou de sociétés coopératives de femmes.
- Tenir compte de leurs intérêts dans les chartes foncières locales qui portent sur l'accès et la gestion des terres.

Pour les éleveurs

- Prévoir et soutenir des actions de création, de bonne gestion et de sécurisation d'espaces pastoraux via un bon diagnostic de leurs contraintes et activités.

Pour les Personnes Déplacées Internes (PDI)

- Identifier et échanger avec les PDI qui sont dans le besoin de terre de production.
- Identifier et échanger avec les coutumiers/lignages/propriétaires terriens volontaires et disponibles à donner en prêt des portions de terres aux PDI.
- Négocier des terres auprès des propriétaires terriens;
- Accompagner l'établissement et la délivrance des documents de sécurisation foncière (APFR) au profit des propriétaires terriens prêteurs.
- Appuyer l'établissement et la délivrance des documents de droits d'usage foncier (prêt) au profit des PDI bénéficiaires.

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

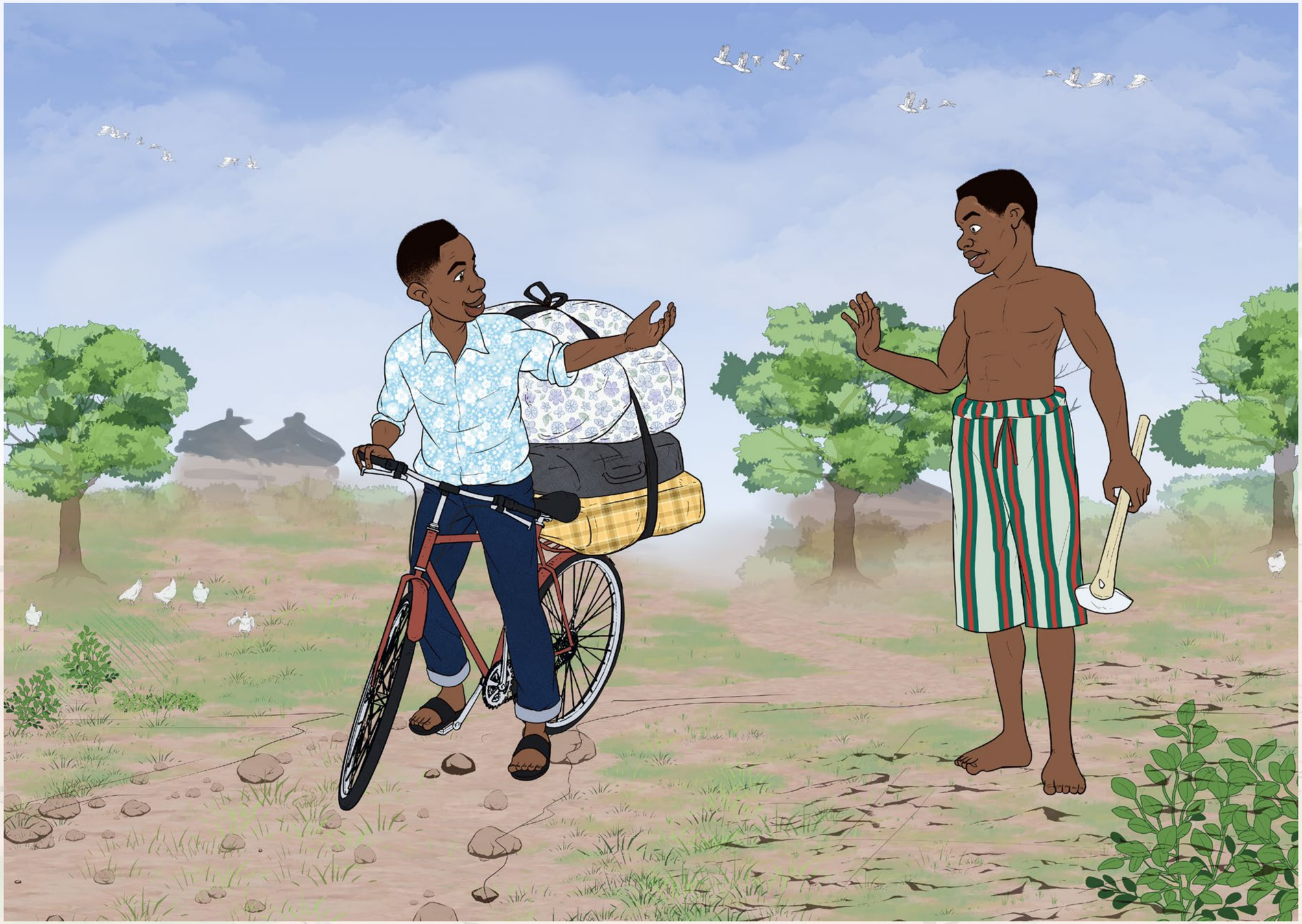


IMAGE | 02

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IIZ) GmbH

L'accès sécurisé des couches vulnérables à la terre

Quels sont les avantages de la sécurisation foncière au profit des couches vulnérables ?

Réponses :

- Garantit une source de revenu qui soutient la famille (scolarité, santé, habillements, alimentation, etc.) ;
- Contribue au soutien des parents de la femme et de la communauté ;
- Facilite l'appui de partenaires à investir dans les parcelles appartenant aux femmes ;
- Donne un héritage aux enfants (si c'est un droit de propriété) ;
- Limite les mésententes familiales (renforce la cohésion familiale) ;
- Contribue à l'autonomisation des femmes.